

# Élections 2018

## La culture fait campagne



### RÉPONSES OBTENUES DES CANDIDATS ET CANDIDATES

#### **DUPLESSIS**

Lorraine Richard, Parti Québécois

Alexandre Leblanc, Parti conservateur du Québec

#### **RENÉ-LÉVESQUE**

Martin Ouellet, Parti Québécois

Sandrine Bourque, Québec Solidaire

---

### **Madame Lorraine Richard Candidate dans Duplessis Parti Québécois**

#### **Quelle importance accordez-vous aux arts et à la culture dans le développement et la vitalité des communautés de la Côte-Nord?**

La Côte-Nord ne manque pas de créativité ni d'artistes de talent. Toutefois, la Côte-Nord demeure un marché restreint, quoique étendu sur un vaste territoire. Cette caractéristique fait en sorte que l'État a un rôle nécessaire à jouer dans la vitalité de notre culture. Pour la faire connaître, la faire aimer et en assurer la continuité.

Dans Duplessis, les organismes artistiques et culturels sont nombreux et jouent un rôle central dans nos communautés. Je tire une énorme fierté de tous ces artistes de la Côte-Nord qui font rayonner notre culture nord-côtière, de Louis-Jean Cormier à Gilles Vigneault en passant par Florent Vollant et combien d'autres!

Comme vous le soulignez dans votre question, la culture et les arts sont intimement liés au développement et à la vitalité de nos communautés. C'est pourquoi, en tant que députée, mon intention a toujours été depuis 15 ans de faciliter l'accès à la culture pour les familles, dans toute la région. J'ai toujours également fait ce qui était en mon pouvoir afin d'améliorer les conditions de pratique de nos artistes, de nos travailleurs et de nos entreprises culturelles et pour développer et faire rayonner nos talents à la hauteur de leur immense potentiel.

Je peux également vous assurer qu'un gouvernement du Parti Québécois protégera la liberté de créer de nos artistes, tout en agissant pour une plus grande présence de la diversité en culture.

## Suite Lorraine Richard

### **Quels sont les engagements de votre parti à l'égard du *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023* et des crédits alloués (100 millions par année) pour sa mise en œuvre?**

Nous nous engageons à respecter le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 et des crédits alloués pour sa mise en œuvre. De plus nous rajoutons d'autres mesures:

#### 1. Bonifier le budget du ministère de la Culture et des Communications

Le Parti Québécois reconnaît la valeur des consultations effectuées auprès du milieu ayant mené à la Politique culturelle. Un gouvernement du Parti Québécois maintiendra les sommes engagées dans le cadre celle-ci.

#### 2. Offrir aux familles et aux jeunes un meilleur accès à la culture

La culture du Québec, plus on y goûte, plus on l'apprécie. Et plus on y goûte jeune, plus on l'aime longtemps! Offrir un meilleur accès à la culture aux familles et aux jeunes, c'est favoriser l'épanouissement des jeunes et agir pour le développement des publics.

#### 3. Donner un livre québécois par enfant, par année au primaire

Un gouvernement du Parti Québécois offrira un livre québécois à chaque élève, chaque année du primaire. Ainsi, on augmentera le taux de lecture et de littératie chez les jeunes et on ancrera, dès le plus jeune âge et de manière durable, l'intérêt pour les livres.

La mécanique sera établie après des discussions avec les partenaires du milieu – enseignants, libraires et autres salons du livre. Notre objectif est de développer un modèle qui soit simple et efficace pour tous, et au bénéfice de nos élèves.

Elle pourrait par exemple faire en sorte que chaque année, en collaboration avec les divers salons du livre à travers le Québec, un concours sera lancé; les enfants seront invités à voter pour leurs œuvres jeunesse québécoises préférées. Ensuite, chacun d'entre eux pourra choisir un livre parmi ceux occupant les 5 (ou 10) premières positions de ce palmarès. En cours d'année, l'œuvre choisie par l'enfant lui sera remise par le réseau scolaire.

Ou encore, de distribuer aux élèves des écoles publiques des coupons d'achat à échanger dans une librairie accréditée par le programme.

Investissement : 5 M\$ par année.

#### 4. Offrir un passeport culturel

Afin de donner le goût de la culture d'ici aux jeunes, le Parti Québécois propose de créer un passeport culturel qui serait remis aux élèves de 3e, de 4e et de 5e secondaires. Ce passeport comprendrait un crédit de 50 \$, échangeable auprès d'organismes, d'entreprises et d'événements culturels participant au programme.

Investissement : 9 M\$ par année.

## Suite Lorraine Richard

### 5. Sorties culturelles scolaires : simplifier le programme

Le programme de sorties culturelles scolaires est beaucoup trop complexe. En conséquence, des sommes prévues ne sont pas utilisées, faute de demandes.

Un gouvernement du Parti Québécois simplifiera le programme, le rendra plus convivial et efficace afin qu'il réponde mieux aux réalités des enseignants et des travailleurs culturels.

### 6. Étendre la politique des prêts d'œuvres d'art du MNBAQ aux écoles

Le Musée national des beaux-arts du Québec possède une collection spécifiquement conçue pour le prêt et la location. Le Parti Québécois propose d'étendre la politique aux écoles, à des fins pédagogiques.

**En regard de la pratique artistique sur la Côte-Nord, quelles mesures votre parti entend-il prendre pour assurer le soutien à la création, de bonnes conditions de vie et de travail des artistes et des travailleurs culturels, ainsi que la vitalité des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire nord-côtier de même que l'accès à la culture pour les plus jeunes?**

Afin d'améliorer les conditions de pratique artistique et culturelle, un gouvernement du Parti Québécois facilitera, notamment, l'accès à des régimes de retraite et à des assurances collectives pour les artistes et les travailleurs culturels. Le Parti Québécois fera également passer l'État en « mode solutions », le rendra moins rigide et plus efficace avec le monde culturel :

- Diminution de la paperasse;
- Émission plus rapide des crédits d'impôt;
- Assouplissement des critères pour accéder à des programmes, notamment aux programmes de formation d'Emploi Québec;
- Réflexion quant à la possibilité d'élargir aux artistes l'accès au crédit d'impôt en recherche et développement.

Concernant l'accès à la culture pour les plus jeunes, les engagements se retrouvent dans la réponse à la question #2.

**Quels sont vos engagements concernant les outils de financement permettant de soutenir des projets de développement culturel de portée régionale et locale ainsi qu'assurer la pérennité des organismes artistiques et culturels?**

Chaque région possède une vitalité culturelle qui lui est propre, qui contribue à sa richesse, à sa personnalité et à son attractivité, notamment auprès des jeunes et des familles. Parallèlement, la circulation des œuvres, notamment des spectacles, à travers notre vaste territoire demeure un défi pour les régions plus éloignées.

## **Suite Lorraine Richard**

Un gouvernement du Parti Québécois :

- Améliorera le soutien aux tournées, notamment en redirigeant une partie du financement vers les diffuseurs régionaux, afin que leur rôle soit davantage reconnu et leur capacité d'attirer des spectacles, accrue.
- Incitera les leaders de chaque région à intégrer la culture dans leur stratégie de développement économique.

**Quelle est votre position concernant la fusion des directions régionales du Ministère de la Culture et des Communications de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean, cette dernière région étant désignée pour accueillir le directeur régional?**

Les députés de Duplessis et de René-Lévesque ont dénoncé à plusieurs reprises la perte des différentes directions régionales lors des dernières années, notamment la perte de la direction du ministre de la Culture et des Communications.

La candidate dans Duplessis s'engage à mener la bataille avec les gens du milieu afin de rapatrier le poste de direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications sur la Côte-Nord.

De plus, un gouvernement du Parti Québécois a la ferme intention de décentraliser les pouvoirs afin de redonner de l'autonomie aux régions, notamment via ces mesures :

1. Mettre un cran d'arrêt à toute forme de centralisation dans l'appareil public.
2. Corriger les coupes libérales et augmenter la prévisibilité des enveloppes.
3. Mettre sur pied la Commission des régions, une commission parlementaire itinérante qui sillonnera le Québec pour rapprocher les Québécois des décisions.

**Quel est votre engagement envers ces médias communautaires considérant leur rôle dans l'identité et le dynamisme des communautés ainsi que leur contribution à promouvoir les artistes et organismes artistiques partout sur le territoire? Quel est votre engagement relativement au 4% de budget publicitaire des ministères et organismes non versés aux médias?**

Un gouvernement du Parti Québécois l'a indiqué noir sur blanc dans sa plateforme : il soutiendra les médias, peu importe leur structure économique.

Le Parti Québécois est particulièrement sensible à la précarité financière des médias communautaires. La députée de Duplessis a d'ailleurs appuyé les démarches de trois radios communautaires locales en ce sens. Notre équipe est consciente de l'effet qu'a sur les organisations et les stations radios la diminution constante des placements publicitaires gouvernementaux au profit, notamment, des médias sociaux.

Maillon important de la diffusion générale de l'information, la radio communautaire l'est d'autant plus dans les régions comme la Côte-Nord et encore plus dans le comté de Duplessis qui sont des territoires souvent moins bien desservis par les radios commerciales. De plus, puisqu'elles abordent davantage d'enjeux locaux, les radios communautaires sont beaucoup plus populaires dans les petites communautés et les villages.

## **Suite Lorraine Richard**

Sachez que vous pouvez compter sur les députés du Parti Québécois dans ce dossier, que nous suivons de très près. Nous avons d'ailleurs déjà interpellé l'ex-ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, lors de l'étude des crédits du MCCQ. Le Parti Québécois a alors obtenu que les médias communautaires aient droit aux nouveaux crédits que le ministre avait accordés en exclusivité aux grands médias privés.

Plus globalement, au Québec comme ailleurs dans le monde, les médias traditionnels sont en crise. On ne compte plus ceux qui ont dû fermer leurs portes ou dont la situation est précaire, à cause notamment de la concurrence des géants américains du Web dans le domaine des placements publicitaires.

Les revenus publicitaires sont devenus une mine d'or pour les Google et Facebook de ce monde, qui aspirent désormais à eux seuls 70 % de ce qui constitue le gagne-pain de nos médias. C'est pourquoi le Parti Québécois propose d'instaurer, pour les placements publicitaires gouvernementaux, un pourcentage minimal consacré aux médias traditionnels québécois. Leur pérennité est en jeu, il faut rétablir l'équité.

## **Ajout de madame Richard**

### **Autochtones :**

Le Parti Québécois tient à rétablir les ponts et à reconnaître sans ambivalence les Premières Nations et la nation inuite comme peuples fondateurs du Québec d'aujourd'hui. Pour ce faire, un État gouverné par le Parti Québécois favorisera les relations de nation à nation avec les Premières Nations et la nation inuite, en collaborant avec elles afin de trouver les meilleurs outils pour assurer leur plein développement et protéger leur patrimoine culturel. Il ratifiera, aussi, dès le début de son mandat, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



## **Monsieur Alexandre Leblanc Candidat dans Duplessis Parti conservateur du Québec**

### **Engagements de monsieur Leblanc sans égard au questionnaire transmis**

Voici quelques positions du Parti Conservateur du Québec concernant

- Abolition de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre

La "chaîne du livre", une structure établie en 1981 en vertu du [chapitre D-8.1](#) (Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre), définit les obligations de chaque maillon de la chaîne et la part des bénéfices qui revient à chacun: qui doit s'approvisionner où, qui peut vendre quoi, quand, à qui. Ce cadre législatif est un véritable

## Suite Alexandre Leblanc

carcan pour l'industrie du livre au Québec, et il est grand temps de la moderniser en la libéralisant.

Un gouvernement du Parti conservateur du Québec abolira la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre afin de libéraliser la commercialisation des livres et favoriser l'essor de ce secteur de l'économie québécoise.

### - Amélioration de la rente d'étalement

Le Parti conservateur du Québec souhaite encourager toutes les formes de culture, sans discrimination; le sport, qu'on appelait autrefois la «culture physique», n'y fera pas exception.

C'est pourquoi un gouvernement du Parti conservateur du Québec permettra aux artistes et à l'ensemble des contribuables aux revenus irréguliers de pouvoir bénéficier d'une rente d'étalement. Un montant inférieur à un million \$ pourra ainsi être étalé sur une période maximale de 10 ans, alors qu'un montant supérieur à un million \$ pourra être étalé sur une période maximale de 20 ans.

### - Liberté d'expression

Un gouvernement du Parti conservateur du Québec fera activement la défense et la promotion de la liberté d'expression, tout en s'engageant à ne lui imposer aucune nouvelle limite ou contrainte autres que celles qui sont déjà prévues dans nos lois actuelles.

### - Détaxation de la culture

En retour d'un recours mieux ciblé aux subventions en arts, culture et patrimoine, un gouvernement du Parti conservateur du Québec supprimera la TVQ sur les produits culturels suivants :

- Musées, centres d'interprétation, galeries d'art et lieux patrimoniaux exigeant un droit d'entrée.
- Billets de spectacle, de cinéma, de cirque et de toute autre manifestation artistique.
- Disque, DVD et tout autre support multimédia vendu sur le marché québécois.
- Abonnement aux câblodistributeurs et fournisseurs Internet, ainsi qu'aux diffuseurs de contenu.
- Tout autre produit ou service connexe.

### - Une aide ciblée

Les artistes forment pratiquement une société en soi, un milieu où les valeurs et les façons de faire peuvent différer de celles de la population en général. Tous s'accordent cependant pour dire que les arts sont une composante essentielle à l'épanouissement, au progrès et au mieux-être de la société toute entière. Comment un gouvernement provincial doit-il agir face à cette situation? Et comment les artistes doivent-ils se comporter vis-à-vis l'État?

## **Suite Alexandre Leblanc**

Deux questions viennent spontanément à l'esprit : celle des subventions gouvernementales et celle de la liberté et de la responsabilité de l'artiste.

Le Parti conservateur du Québec répond à ces questions en prônant d'une part des subventions ciblées et d'autre part la liberté entière de création assortie à la responsabilité de l'artiste.

Le Parti conservateur du Québec propose une révision des subventions à la culture afin de mieux les cibler. Nous souhaitons encourager l'émergence de jeunes talents plutôt que l'enrichissement à même les fonds publics des artistes déjà consacrés; le démarrage et l'expérimentation de projets artistiques novateurs; la diffusion des projets porteurs; la facilitation de l'accès à la culture pour la population en général et la création d'un mécénat privé fort pour diminuer la dépendance de nos créateurs face à l'État.

L'objectif de cette politique est d'augmenter la quantité et la qualité des productions artistiques, de créer des débouchés et du rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières et de construire un solide mécénat privé. En cela nous visons la naissance d'un milieu culturel plus dynamique, plus diversifié, plus libre, plus ouvert sur le monde.

Cela nous ramène à la liberté de la création qui doit être sans contrainte, sans ingérence gouvernementale dans les procédés créatifs et sans compromission politique de la part de l'artiste. Une population aimant les arts et fréquentant les lieux de culture est la meilleure garantie de cette liberté, de cette vitalité créative et de cette autonomie de l'artiste.

Il est possible de consulter le programme du Parti Conservateur du Québec pour connaître l'ensemble des résolutions au sujet des Arts et Culture.

<https://www.particonservateurquebec.org/programme>



## **Monsieur Martin Ouellet Candidat dans René-Lévesque Parti Québécois**

### **Quelle importance accordez-vous aux arts et à la culture dans le développement et la vitalité des communautés de la Côte-Nord?**

La Côte-Nord ne manque pas de créativité ni d'artistes de talent. Toutefois, la Côte-Nord demeure un marché restreint, quoique étendu sur un vaste territoire. Cette caractéristique fait en sorte que l'État a un rôle nécessaire à jouer dans la vitalité de notre culture. Pour la faire connaître, la faire aimer et en assurer la continuité.

Parmi nos défis figurent ceux de faciliter l'accès à notre culture pour les familles, dans toute la région et dans l'univers numérique, et d'améliorer les conditions de pratique de nos artistes,

## **Suite Martin Ouellet**

travailleurs et entreprises culturelles pour développer et faire rayonner nos talents à la hauteur de leur immense potentiel.

La culture est également affaire de mémoire. Un passé conjugué au présent pour inspirer l'avenir. Mieux se souvenir de celles et de ceux qui ont marqué notre histoire – locale et régionale –, mettre en lumière leurs contributions. Et considérer notre patrimoine comme un héritage collectif précieux, porteur de sens, que nous avons le devoir de léguer en meilleur état aux générations qui nous suivront.

Enfin, la culture est, peut-être plus que tout, affaire de liberté. Une liberté de créer qu'un gouvernement du Parti Québécois protégera, tout en agissant pour une plus grande présence de la diversité en culture. Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à instaurer une véritable « culture de la culture ».

### **Quels sont les engagements de votre parti à l'égard de ce *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023* et des crédits alloués (100 millions par année) pour sa mise en œuvre?**

Nous nous engageons à respecter le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 et des crédits alloués pour sa mise en œuvre. De plus nous rajoutons d'autres mesures:

#### **2. Bonifier le budget du ministère de la Culture et des Communications**

Le Parti Québécois reconnaît la valeur des consultations effectuées auprès du milieu ayant mené à la Politique culturelle. Un gouvernement du Parti Québécois maintiendra les sommes engagées dans le cadre celle-ci.

#### **2. Offrir aux familles et aux jeunes un meilleur accès à la culture**

La culture du Québec, plus on y goûte, plus on l'apprécie. Et plus on y goûte jeune, plus on l'aime longtemps! Offrir un meilleur accès à la culture aux familles et aux jeunes, c'est favoriser l'épanouissement des jeunes et agir pour le développement des publics.

#### **4. Donner un livre québécois par enfant, par année au primaire**

Un gouvernement du Parti Québécois offrira un livre québécois à chaque élève, chaque année du primaire. Ainsi, on augmentera le taux de lecture et de littératie chez les jeunes et on ancrera, dès le plus jeune âge et de manière durable, l'intérêt pour les livres.

La mécanique sera établie après des discussions avec les partenaires du milieu – enseignants, libraires et autres salons du livre. Notre objectif est de développer un modèle qui soit simple et efficace pour tous, et au bénéfice de nos élèves. Elle pourrait par exemple faire en sorte que chaque année, en collaboration avec les divers salons du livre à travers le Québec, un concours sera lancé; les enfants seront invités à voter pour leurs œuvres jeunesse québécoises préférées.

## **Suite Martin Ouellet**

Ensuite, chacun d'entre eux pourra choisir un livre parmi ceux occupant les 5 (ou 10) premières positions de ce palmarès. En cours d'année, l'œuvre choisie par l'enfant lui sera remise par le réseau scolaire.

Ou encore, de distribuer aux élèves des écoles publiques des coupons d'achat à échanger dans une librairie accréditée par le programme.

Investissement : 5 M\$ par année.

### **4. Offrir un passeport culturel**

Afin de donner le goût de la culture d'ici aux jeunes, le Parti Québécois propose de créer un passeport culturel qui serait remis aux élèves de 3<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaires. Ce passeport comprendrait un crédit de 50 \$, échangeable auprès d'organismes, d'entreprises et d'événements culturels participant au programme.

Investissement : 9 M\$ par année.

### **5. Sorties culturelles scolaires : simplifier le programme**

Le programme de sorties culturelles scolaires est beaucoup trop complexe. En conséquence, des sommes prévues ne sont pas utilisées, faute de demandes. Un gouvernement du Parti Québécois simplifiera le programme, le rendra plus convivial et efficace afin qu'il réponde mieux aux réalités des enseignants et des travailleurs culturels.

### **6. Étendre la politique des prêts d'œuvres d'art du MNBAQ aux écoles**

Le Musée national des beaux-arts du Québec possède une collection spécifiquement conçue pour le prêt et la location. Le Parti Québécois propose d'étendre la politique aux écoles, à des fins pédagogiques.

**En regard de la pratique artistique sur la Côte-Nord, quelles mesures votre parti entend-il prendre pour assurer le soutien à la création, de bonnes conditions de vie et de travail des artistes et des travailleurs culturels, ainsi que la vitalité des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire nord-côtier de même que l'accès à la culture pour les plus jeunes?**

Afin d'améliorer les conditions de pratique artistique et culturelle, un gouvernement du Parti Québécois facilitera, notamment, l'accès à des régimes de retraite et à des assurances collectives pour les artistes et les travailleurs culturels. Le Parti Québécois fera également passer l'État en « mode solutions », le rendra moins rigide et plus efficace avec le monde culturel :

- Diminution de la paperasse;
- Émission plus rapide des crédits d'impôt.

## **Suite Martin Ouellet**

- Assouplissement des critères pour accéder à des programmes, notamment aux programmes de formation d'Emploi Québec;
- Réflexion quant à la possibilité d'élargir aux artistes l'accès au crédit d'impôt en recherche et développement.

Concernant l'accès à la culture pour les plus jeunes, les engagements se retrouvent dans la réponse à la question #2.

### **Quels sont vos engagements concernant les outils de financement permettant de soutenir des projets de développement culturel de portée régionale et locale ainsi qu'assurer la pérennité des organismes artistiques et culturels?**

Chaque région possède une vitalité culturelle qui lui est propre, qui contribue à sa richesse, à sa personnalité et à son attractivité, notamment auprès des jeunes et des familles. Parallèlement, la circulation des œuvres, notamment des spectacles, à travers notre vaste territoire demeure un défi pour les régions plus éloignées.

Un gouvernement du Parti Québécois :

- Améliorera le soutien aux tournées, notamment en redirigeant une partie du financement vers les diffuseurs régionaux, afin que leur rôle soit davantage reconnu et leur capacité d'attirer des spectacles, accrue.
- Incitera les leaders de chaque région à intégrer la culture dans leur stratégie de développement économique.

### **Quelle est votre position concernant la fusion des directions régionales du Ministère de la Culture et des Communications de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean, cette dernière région étant désignée pour accueillir le directeur régional?**

Les députés de Duplessis et de René-Lévesque ont dénoncé à plusieurs reprises la perte des différentes directions régionales lors des dernières années, notamment la perte de la direction du ministre de la Culture et des Communications.

Le candidat du Parti Québécois de René-Lévesque s'engage à mener la bataille avec les gens du milieu afin de rapatrier le poste de direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications sur la Côte-Nord.

De plus, un gouvernement du Parti Québécois a la ferme intention de décentraliser les pouvoirs afin de redonner de l'autonomie aux régions, notamment via ces mesures :

- Mettre un cran d'arrêt à toute forme de centralisation dans l'appareil public.
- Corriger les coupes libérales et augmenter la prévisibilité des enveloppes.

## **Suite Martin Ouellet**

- Mettre sur pied la Commission des régions, une commission parlementaire itinérante qui sillonnera le Québec pour rapprocher les Québécois des décisions.

**Quel est votre engagement envers ces médias communautaires considérant leur rôle dans l'identité et le dynamisme des communautés ainsi que leur contribution à promouvoir les artistes et organismes artistiques partout sur le territoire? Quel est votre engagement relativement au 4% de budget publicitaire des ministères et organismes non versés aux médias?**

Au Québec comme ailleurs dans le monde, les médias traditionnels sont en crise. On ne compte plus ceux qui ont dû fermer leurs portes ou dont la situation est précaire, à cause notamment de la concurrence des géants américains du Web dans le domaine des placements publicitaires.

Les revenus publicitaires sont devenus une mine d'or pour les Google et Facebook de ce monde, qui aspirent désormais à eux seuls 70 % de ce qui constitue le gagne-pain de nos médias. C'est pourquoi le Parti Québécois propose d'instaurer, pour les placements publicitaires gouvernementaux, un pourcentage minimal consacré aux médias traditionnels québécois. Leur pérennité est en jeu, il faut rétablir l'équité.

## **Ajout de monsieur Ouellet**

### **Autochtones :**

Le Parti Québécois tient à rétablir les ponts et à reconnaître sans ambivalence les Premières Nations et la nation inuite comme peuples fondateurs du Québec d'aujourd'hui. Pour ce faire, un État gouverné par le Parti Québécois favorisera les relations de nation à nation avec les Premières Nations et la nation inuite, en collaborant avec elles afin de trouver les meilleurs outils pour assurer leur plein développement et protéger leur patrimoine culturel. Il ratifiera, aussi, dès le début de son mandat, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



## **Madame Sandrine Bourque Candidat dans René-Lévesque Québec Solidaire**

**Quelle importance accordez-vous aux arts et à la culture dans le développement et la vitalité des communautés de la Côte-Nord?**

À Québec solidaire, nous accordons une très grande importance aux arts et à la culture. La culture est le ciment de l'identité d'un peuple. Elle fait partie de l'apprentissage d'une vie et fait de l'être humain une citoyenne ou un citoyen ouvert sur le monde et ses transformations. Nous croyons que c'est aussi un outil essentiel au développement socioéconomique des régions du Québec.

## **Suite Sandrine Bourque**

Actuellement, les efforts en culture sont très inégalement répartis : la ville de Montréal reçoit un budget de 286\$ par personne pour la culture, la ville de Québec, 313\$, et les régions, à peine 55\$ par personne. C'est nettement insuffisant pour assurer une offre culturelle riche et diversifiée dans les régions. Beaucoup d'artistes doivent se rendre à Montréal ou à Québec pour travailler. Sans oublier les citoyennes et les citoyens des régions, qui ont beaucoup moins de choix culturels que les résidents des grandes villes. Nous sommes d'avis qu'il faut faire beaucoup plus d'efforts que ce qui est fait présentement pour favoriser le développement d'une offre culturelle riche, diversifiée et accessible partout sur le territoire québécois. Il est important notamment d'investir hors des grands centres pour désenclaver la culture et réduire les écarts entre l'offre culturelle des villes et celle des régions.

### **Quels sont les engagements de votre parti à l'égard du *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023* et des crédits alloués (100 millions par année) pour sa mise en oeuvre?**

Québec solidaire est d'avis que ce plan d'action est une bonne nouvelle pour le milieu de la culture car il amène de l'argent neuf, mais nous pensons que cet effort aurait dû être fait bien avant. Les coupes successives dans le milieu de la culture ont fait mal : les libéraux ont coupé en culture à de nombreuses reprises depuis 15 ans, il y a donc un grand retard à rattraper. Québec solidaire financera les laissés pour compte de la politique culturelle adoptée par le gouvernement : les régions, les conditions de vie des artistes, l'accès à la culture dans les écoles, l'aide à la création et la culture numérique. Cela nécessitera des investissements de 90 millions\$ par année.

### **En regard de la pratique artistique sur la Côte-Nord, quelles mesures votre parti entend-il prendre pour assurer le soutien à la création, de bonnes conditions de vie et de travail des artistes et des travailleurs culturels, ainsi que la vitalité des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire nord-côtier de même que l'accès à la culture pour les plus jeunes?**

Québec solidaire s'est engagé le 15 septembre dernier à investir 30 millions \$ pour créer un Fonds régional en culture. Ce fonds sera réparti équitablement entre toutes les régions du Québec et servira à soutenir le développement de la culture et de l'activité des artistes en région. Ce fonds va aussi servir à appuyer le développement de pratiques artistiques amateurs dans l'ensemble de la population, en particulier chez les jeunes.

### **Quels sont vos engagements concernant les outils de financement permettant de soutenir des projets de développement culturel de portée régionale et locale ainsi qu'assurer la pérennité des organismes artistiques et culturels?**

Québec solidaire est d'avis que les régions sont les mieux placées pour déterminer comment elles soutiennent l'art et la culture. Nous souhaitons rétablir les Conseils régionaux de développement (CRD), où siègeront des membres de conseils municipaux régionaux, des citoyennes et citoyens ainsi que des personnes de la société civile. Chaque CRD sera doté d'un fonds de développement économique qu'il pourra investir, selon les priorités locales, dans des entreprises qui redynamiseront le tissu social et économique de la région.

## **Suite Sandrine Bourque**

**Quelle est votre position concernant la fusion des directions régionales du Ministère de la Culture et des Communications de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean, cette dernière région étant désignée pour accueillir le directeur régional?**

Nous n'avons pas de position officielle concernant cette fusion. Toutefois, nous sommes d'avis, à Québec solidaire, que nous devons maintenir les services publics en dehors des grands centres. Cela vaut bien sûr pour le milieu de la culture, puisque chaque région a des besoins qui lui sont spécifiques.

**Quel est votre engagement envers ces médias communautaires considérant leur rôle dans l'identité et le dynamisme des communautés ainsi que leur contribution à promouvoir les artistes et organismes artistiques partout sur le territoire?**

Québec solidaire est favorable à un soutien fort des organismes communautaires, qui jouent un rôle essentiel dans le développement local et dans le maintien d'un tissu social fort. Lors d'un premier mandat Québec solidaire augmentera de 250 M\$ les subventions annuelles aux organismes communautaires. Lors d'un second mandat cette somme sera doublée. Nous sommes aussi d'avis que le rôle des médias est essentiel au bon fonctionnement de la démocratie. C'est pourquoi nous nous engageons à adopter des mesures (fiscales et autres) pour soutenir provisoirement les médias d'information pendant la période de transition au numérique, en particulier pour les médias indépendants et alternatifs, et pour les médias ayant une mission d'information locale et régionale. Par rapport au développement des langues et des cultures autochtones, nous avons dévoilé notre engagement la semaine dernière de débloquer une enveloppe de 7 millions \$ afin de soutenir le développement et le rayonnement des cultures autochtones.

**Quel est votre engagement relativement au 4% de budget publicitaire des ministères et organismes non versés aux médias?**

Nous n'avons pas d'engagement précis sur cet enjeu.

